



École intercommunale Félines & Vinzieux

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école – jeudi 14 novembre 2024

Présents :

Mairie : Mme Ramier, M. Lemarchand, Mme Pouzet

Parents : Mme Marmeys, M. Avallet, Mme Deygas, Mme Rose, M. Piot, Mme Pradon, Mme Badin, M. Grange, Mme Loubechine, Mme Mathevet, Mme Gereys Meiller

Enseignants : Mme Boucher, Mme Clausner, Mme Buniazet, Mme Scholl, Mme Falatik, Mme Liccardi, Mme Borge, Mme Eyraud, et M. Pageot.

Excusés : Mme Reynaud, Mme Roubin, M. Naudin, Mme Grange.

- Élections des représentants des parents d'élèves : Les élections se sont faites uniquement par correspondance comme les années précédentes. Il y a 9 parents titulaires et 2 suppléantes, la participation fut similaire à l'an passé. Merci aux parents élus pour leur participation à la vie de l'école.

L'école du Fayet en 2024-2025 : À ce jour, l'école compte 206 élèves sur les niveaux suivants :
25 PS – 32 MS -32 GS - 31 CP - 20 CE1 - 22 CE2 – 25 CM1 - 19 CM2.

Il y a 33 Vinzaires inscrits à l'école dont 12 en classes maternelles.

Il y a 6 arrivées de prévenues à l'école avant la mi-décembre.

Il y a 2 nouvelles enseignantes à l'école : Mme Virginie Buniazet et Mme Rosalie Reynaud.

Le personnel qui est présent dans les classes en plus de l'enseignant : 6 ATSEM. Elles sont essentielles à l'enseignant et aux enfants. Elles aident à la mise en œuvre pédagogique. Elles aident à la préparation du matériel. Elles sont celles qui ont une relation plus privilégiée avec les enfants. Elles accompagnent les enfants dans les actes de la vie quotidienne. La mairie a permis la présence d'une ATSEM à plein temps dans toutes les classes maternelles.

Il y a aussi 7 personnes employées pour le périscolaire et le ménage.

- Règlement de l'école : le règlement de l'école est à valider tous les ans lors du premier conseil d'école.

Le paragraphe 1.4 concernant l'accueil des élèves est modifié pour revenir à ce qu'il était avant les travaux.

Le paragraphe 1.6 est modifié : Tout produit dangereux, médicaments et objets tranchants sont interdits.
Les jeux, ou tout objet personnel, apportés par les enfants sont interdits sur tous les temps scolaires et périscolaires afin d'éviter toute source de conflit.

Modification et règlement adoptés à l'unanimité.

➤ Règlement des services périscolaires

Modifications faites fin juin : entrées et sorties de la garderie, jeux personnels interdits, tarifs de la garderie et cantine (modifications apportées en rouge dans le règlement distribué en début d'année).

➤ Locaux de l'école : retour sur les travaux et aménagements d'extension de l'école et sur ce premier trimestre d'utilisation.

Dans les nouveaux locaux, nous retrouvons une garderie et un préau au rez-de-chaussée, une salle de classe et une salle d'art à l'étage.

Quelques aménagements sont encore en cours dans les nouveaux locaux.

Cour de récréation très grande, très agréable pour les enfants avec plusieurs zones (basket, football, partie en herbe, épervier...). La zone en herbe avec le petit train est commune à tous les élèves (maternelles et élémentaires).

Les exercices « incendie » et « intrusion » se sont déroulés sur le temps scolaire mais aussi sur le temps périscolaire. D'autres exercices sur les risques majeurs se dérouleront avant les vacances de Noël. Un compte-rendu est fait après chacun de ces exercices afin d'en améliorer le déroulement.

Aménagement de la cour de récréation : plantations d'arbres

➤ Actions et projets :

Les projets prévus pour cette année scolaire :

• **Pour toutes les classes** : opération nettoignons la nature réalisée fin septembre dans la commune de Félines.

• **Cycle 1 : deux classes de PS/MS** : Festival du 1er film d'Annonay en février, rencontre sportive inter-écoles avec l'association Algos en mai + projet avec la **classe de CP** sur le thème du cirque (intervention cirque à l'école en janvier/février + spectacle de cirque).

• **Cycle 1 : MS/GS + GS/CP** : Festival du 1er film d'Annonay en février, rencontre sportive inter-écoles avec l'association Algos en mai, projet danse africaine avec la compagnie Farafina Lily (intervention à l'école sur 5 séances + petit spectacle des enfants en décembre) + Sortie de fin d'année à définir

• **Cycle 2 : CP** : projet cirque avec les classes de PS/MS, prévention routière pour les GS et les CP : en janvier à l'Entre Deux .

•**Cycle 2 : Classes CE1/CE2** : Projet artistique en lien avec le château musée de Tournon autour de Franck Chalandar (exposition des élèves au mois de mars au château de Tournon), rencontre sportive inter-école parcours d'orientation au mois de juin à Saint-Désirat.

•**Cycle 3 : Classes CM1/CM2** : La venue des gendarmes pour aborder la sécurité sur internet (1 première séance + des séances avec l'enseignante avant le passage d'un test pour obtenir le « permis internet »), éducation routière en mai.

-**classes CM1/CM2 + classes CE1/CE2** : Sortie scolaire avec nuitées de 3 jours/2 nuits dans le Vercors. Au programme la validation des 3 blocs du savoir rouler à Vélo, la découverte d'une région de montagne et de la forêt.

=>Nous n'avons plus d'intervenant musique cette année pour cause de mutation professionnelle. Nous attendons la nomination d'un remplaçant.

L'équipe enseignante remercie la municipalité et l'Amicale Laïque pour le financement de tous ces projets ainsi que les subventions du département et de la région.

D'autres temps forts pour cette année 2024/2025 à l'école :

- Goûter de Noël : mardi 17 décembre 2024
- Le goûter du carnaval : vendredi 14 mars 2025
- Fête de l'école : samedi 28 juin 2025 à l'école de Félines

➤ Points à aborder à la demande des représentants des parents d'élèves :

- Le stationnement, la circulation et la sécurité devant l'école : *places de parking côté entrée de l'école, peut-être changer le sens entrée sortie du parking, pour éviter le risque d'accident* : La municipalité va réfléchir pour mettre une petite barrière devant l'école afin de renforcer la sécurité des élèves à la sortie des classes.

-*voitures mal garées sur la route qui sépare les 2 parking, en particulier devant le passage piéton qui relie l'école au parc enfant* :

La municipalité envisage de mettre des poteaux sur le côté de la route au niveau du passage piéton pour éviter que des voitures se garent. Elle rappelle également qu'il y a souvent de la place dans le grand parking en terre pour se garer.

La municipalité a dû enlever deux poteaux pour que les bus puissent faire demi-tour.

-*Organisation et date pour l'ouverture du centre aéré à l'école de Félines* : les pièces qui vont servir pour le centre aéré : la garderie, la cantine, la salle de motricité, la salle de sieste et les toilettes des maternelles. La date pour l'ouverture du centre aéré à l'école de Félines est le 27 novembre (une trentaine d'enfants sont déjà prévus pour Félines).

- *Aide aux enfants à besoins éducatifs : psychologue scolaire, nombre d'heures AESH et enseignante spécialisée*

AESH : il y en a 2 sur l'école (Dominique Juliat et Isabelle Clot) . Leur rôle est essentiel. Elles sont une aide importante pour les élèves et les enseignants. 3 élèves ont un temps AESH individualisé, les autres ont un temps mutualisé. En l'absence d'AESH, il est extrêmement compliqué de faire classe normalement.

=> Depuis le mois de septembre, le poste de psychologue scolaire est vacant et l'enseignante spécialisée ne vient plus à l'école car les déplacements ne sont plus remboursés. **Cela impacte l'aide aux enfants à besoin éducatifs particuliers.**

➤ Retour sur les points abordés lors du dernier conseil d'école :

-Fonctionnement des services périscolaires, point cantine, qualité, quantité, bruit et respect du personnel : permutation du service de cantine pour les élèves de la classe de CP de Mme Scholl qui mangent à 12h30 pour alléger le premier service des maternelles. C'est un retour plutôt positif pour le premier service (moins de bruits, plus de personnels disponibles pour les enfants). Ils testent jusqu'aux vacances de Noël puis ils referont un point concernant le maintien ou non de cette organisation.

-Problème de quantités à la cantine : bon retour des enfants depuis que cette information est remontée.

-Rapport d'évaluation d'école : nous sommes toujours dans l'attente de ce retour, nous vous le communiquerons lors du prochain conseil d'école.

Secrétaire de Séance : Léna BORGE

Président de séance : Benoît PAGEOT